

GRANDS PANNEAUX D'AFFICHAGE: REGLEMENT

1. Généralités:

- La priorité d'affichage est accordée à la Commune et aux asbl para-communales partenaires c.à.d. le Centre Culturel Braives-Burdinne (CCBB), la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (MMER) et Sport-Education-Mehaigne (SEM).
- Les affiches auront impérativement les dimensions suivantes au format paysage: MAX: 160cmX110cm et MIN: 140cmX100cm
- Tous conflits d'affichage ou autres seront tranchés par le Collège communal

2. Pour le CCBB, la MMER et SEM:

- Les associations fourniront leur planning annuel d'affichage chaque année pour le premier lundi du mois de décembre. Ce planning sera soumis au collège communal.
- Toute demande d'affichage ne figurant pas dans ce planning sera soumise à l'approbation du collège communal.
- Voici les tarifs retenus pour le CCBB, la MMER et SEM:
 - impression d'une affiche (papier et encre) = 2€
 - **options** si réalisé par la Commune (gratuit si réalisé par l'association):
 - mise en page (par modèle d'affiche) = 15€ (à payer une seule fois même s'il y a 10 affiches à imprimer)
 - impression d'une affiche (main d'œuvre) = 1,5€
 - placement sur les panneaux (par affiche) = 6,25€
- Si la mise en page, l'impression et le placement sont réalisés par la Commune, l'association fournira les textes 2 semaines avant la date d'affichage souhaitée.
- Si l'affiche est réalisée et imprimée par l'association mais placée par la Commune, elle sera déposée à la Commune une semaine avant la date d'affichage souhaitée.

3. Pour les comités:

- Lorsque les panneaux sont disponibles, les comités de la Commune de Braives peuvent y afficher leurs activités dans les conditions suivantes:
 - Toute demande d'affichage d'un comité sera soumise au Collège communal.
 - L'affiche sera réalisée, imprimée et déposée à la Commune par le comité une semaine avant la date d'affichage souhaitée.
 - L'affiche sera placée uniquement dans le village où a lieu la manifestation.
 - Le placement et l'enlèvement de l'affiche seront exclusivement réalisés par le Service voirie au prix de 6,25€/affiche.